



Nomination en tant que stagiaire (fonction public hospitalière)

Par **allfangsup**, le **09/06/2011** à **17:09**

Bonjour, rnrnrnLe 22/09/2010 a eu lieu une commission de stagiarisation dans mon établissement, commission où je fus nommé stagiaire de mon poste d'aide soignante puisque que je répondais aux critères: plus de 6 mois d'ancienneté (et 24 contrats depuis mon arrivée). rnrnLa nomination prenais effet le 01/10/2010. Le temps passe et ne voyant toujours pas arriver ma feuille de nomination, j'ai pris contact avec les ressources humaines qui m'ont informé que puisque j'avais été en arrêt maladie début novembre, que la directrice se réservais du temps pour signer cette feuille. rnrnNous sommes le 09/06/2011 et toujours pas de nouvelles malgré mes appels rnrnCela est-il légal? Quels recours puis-je avoir? rnrnrnMerci de l'aide que vous pourriez m'apporter